



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

SFR

# ÉLECTION CSE

22 mai 2023

## BILAN DE 4 ANS D' ACTIONS

1<sup>er</sup> TOUR DU 13 AU 15 JUIN 2023

du **Mardi 13**  
au **Jeudi 15**  
**JUIN**

2023

**VOTEZ**  
**CFDT**



La mandature qui s'achève fut marquée par deux événements majeurs : **la pandémie COVID (et ses confinements) et le PDV.**

Durant ces quatre années, vos élus **CFDT** ont été présents au quotidien pour vous aider, vous défendre et vous informer.

La **CFDT** a été fidèle à elle-même combative et sans compromission permettant de construire un rapport de forces pour défendre au mieux les intérêts des salariés de l'UES SFR.

### Faisons le bilan de ces 4 années

**2019** : La direction tente d'appliquer les augmentations de salaires en juillet pour vous priver de 6 mois d'augmentations. La **CFDT** va au tribunal et obtient la reconnaissance de la rétroactivité : nous avons raison et les augmentations sont bien appliquées rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019 !

**2020** : SFR annonce, le 23 mars, mettre 5000 salariés en activité partielle. La **CFDT** par la voix de **Laurent BERGER**, son secrétaire général, dénonce dans les médias ce détournement d'argent public au bénéfice de l'actionnaire et au détriment des salariés. La direction fait marche arrière !

La direction refuse de continuer à prendre en charge une partie des repas dans le cadre du Travail à Distance Obligatoire pendant la pandémie COVID. La **CFDT**, est la seule à engager une action au tribunal.

**2021** : La direction en reprenant en charge la part patronale des repas durant les TADO confirme notre position sur notre action en justice pour 2020.

Le 3 mars, la direction annonce la suppression de 20% des effectifs. La **CFDT** attaque SFR qui est condamné en première instance par la justice pour déloyauté, pour avoir menti lors de la présentation des orientations stratégiques. Condamnation contestée par la Direction. La **CFDT** gagne à nouveau en appel.

La **CFDT** refuse de signer l'accord validant le PDV (*une OSR s'empresse pourtant de le signer !*) et conteste le PDV en justice.





COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
SFR

# ÉLECTION CSE

## BILAN DE 4 ANS D'ACTIONS

1<sup>er</sup> TOUR DU 13 AU 15 JUIN 2023

**2022** : Pour mettre fin à l'ensemble de nos contestations la direction propose la négociation d'un accord de sortie de conflit. Nous obtenons :

- **315€** en compensation des frais de repas pendant les périodes de Travail à Distance Obligatoire en échange de l'abandon par la **CFDT** de son action judiciaire.
- **2 jours de TAD**, une indemnité de **3,25€ par jour de TAD**, **75€** pour l'achat de matériel et des primes allant de **625 € à 900 €** selon les seuils de salaire

**2023** : **Les salaires** : pour la première fois nous obtenons des augmentations collectives pour l'ensemble des salariés, populations commerciales comprises !



**4% pour un salaire fixe brut annuel jusqu'à 31 000€, 3% jusqu'à 41 000€, 2% au-delà de 41 000€ et 3% d'Augmentation Individuelle.**

**Part-Variable** : La **CFDT** est la première à dévoiler, le 7 février, la décision de la direction de plafonner les parts variables. Devant le refus répété de la direction de respecter les contrats de travail, la **CFDT** a engagé, seule, dès février, une procédure judiciaire pour faire reconnaître vos droits. À suivre...

Ayant obtenu 1/3 des voix, la **CFDT** est pourtant « politiquement » privée de sièges d'élus dans les commissions Santé, Sécurité et Conditions de travail, dans les commissions des Œuvres Sociales ou dans la commission économique. Mais ça n'empêche par la **CFDT** d'agir, quand la porte est fermée la **CFDT** passe par la fenêtre, s'appuyant entre autre sur ses Représentants de Proximité au cœur des problématiques terrain !

Vous voyez au quotidien les actions des élus **CFDT** de l'UES SFR, mais vous notez aussi dans les médias notre force est notre présence , dans les télécoms où la **CFDT** est la première organisation syndicale, mais aussi dans toutes les autres activités professionnelles qui font vivre notre pays. La **CFDT** est présente partout pour vous défendre, la **CFDT est tout simplement la 1<sup>er</sup> organisation syndicale de France.**

C'est l'approche **CFDT** du syndicalisme, toujours à la recherche de solutions, mais intransigeante sur les principes est ré-affirmé par notre secrétaire général **Laurent BERGER** à chacune de ses interventions.

La méthode, que ce soit celle de vos élus **CFDT** chez SFR ou celle de nos représentants nationaux est la même : c'est agir de manière constructive, cohérente et connectée au terrain mais très ferme et tenace dans la défense des intérêts des personnes qu'elle représente. Cela fait partie de l'ADN de la **CFDT** et ça ne changera pas !

**Voter pour la CFDT c'est s'assurer d'être défendu de manière cohérente, collective et sincère.**

**La CFDT chez SFR c'est un collectif, qui peut s'appuyer sur toute la structure de la CFDT nationale et régionale pour s'informer, se former, être soutenu quand il faut agir en justice ou auprès des institutions du pays.**